Les lunettes : sept siècles d'histoire

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Band (Jahr): 11 (1981)

Heft 10

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-829724

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

L'Etat ne pourrait-il pas trouver une solution à ses problèmes financiers qui n'impliquerait pas la diminution des subsides aux caisses, entraînant une augmentation des cotisations? Ne pourrait-on pas légiférer de façon à ce que la protection tarifaire soit accordée également dans les cliniques? Les soins à domicile ne pourraient-ils pas être encouragés de façon à ce que les caisses dépensent moins que pour la prise en charge des frais d'hospitalisation et que les assurés puissent être maintenus dans leur cadre familial? Avec le fort accroissement, dans les années à venir, du nombre des médecins, doit-on continuer à laisser chaque médecin qui s'installe, même à proximité d'un hôpital, avoir son propre laboratoire d'analyses et son équipement radiographique, équipements qu'il va falloir amortir en facturant des prescriptions?

Les caisses procèdent-elles à tous les contrôles nécessaires pour éviter les abus aussi bien des dispensateurs que des bénéficiaires de soins? Sont-elles toutes assez attentives à maintenir leurs frais généraux au niveau le plus bas possible?

Les questions qui précèdent ne constituent pas un inventaire exhaustif des causes du coût actuel de la santé. Il ne s'agit pas du tout non plus d'accuser l'une ou l'autre des parties précitées de porter l'entière responsabilité de la situation actuelle, mais plutôt de sensibiliser tout le monde à ce phénomène et d'inciter chacune d'entre elles à faire sa part pour que cela change. Car, à moins d'un miracle, le frein à l'accroissement du coût de la santé ne dépendra-t-il pas essentiellement, à l'avenir, de la modération de la demande des bénéficiaires de soins et de l'examen plus critique, par les dispensateurs et l'Etat de la façon d'y donner suite?

Les lunettes

Sept siècles d'histoire

Il faut remonter à l'an 1305 pour trouver la première mention historique de lunettes. Dans les notes qu'il avait préparées pour un sermon, un prêtre de Pise, le Père Giardini di Rivalto, faisait allusion à l'invention des lunettes. Au 13^e siècle déjà, des moines avaient confectionné ce qu'ils appelaient des pierres à lire à partir de cristal de roche ou de quartz. Ils les posaient sur le texte et les utilisaient comme loupes grossissantes. Plus tard, on préféra le béryl, un minéral aux cristaux transparents. C'est d'ailleurs du mot «béryl» que dérivent le verbe français «briller» et le mot «besicles», de même que le mot allemand «Brille» (qui signifie lunettes).

Vers l'an 1300, le béryl fut remplacé par le verre. Les verriers de Murano, au large de Venise, étaient connus pour leurs lunettes, qu'ils fabriquaient déjà en série. Il ne s'agissait plus de les poser sur le texte à déchiffrer, mais de les tenir près des yeux. Les lentilles de verre étaient montées dans du bois de chêne ou de la corne. Ces montures étaient rivées par paires et munies d'un manche.

Un problème: libérer les mains

Au 16^e siècle, ces lunettes à rivet ont cédé la place aux lunettes à pont, dont la monture était d'une seule pièce. On les fabriquait principalement en fer, en argent, en bronze ou en cuir. Il en existait une variante, les lunettes à fente, dont le pont était souple et garni de cuir, ce qui assurait une certaine adhérence et améliorait la tenue des lunet-

tes sur le nez. Ce type de lunettes s'est perpétué pendant près de 400 ans.

On a déployé beaucoup d'ingéniosité pour trouver une solution permettant de libérer les mains du porteur de lunettes. On a, par exemple, attaché les lunettes à son bonnet ou son chapeau; on a imaginé un bandeau frontal métallique, muni d'une articulation pour régler la position des verres. De là sont nées les lunettes pliantes.

Dès le 16^e siècle, on connaissait les lunettes à cordon, dont la monture comportait un œillet. On y attachait un cordon qui faisait le tour de la tête, par dessus les oreilles, pour maintenir les lunettes en place. En Chine, on mettait même un poids à l'extrémité du cordon.

Premières montures à branches

La forme actuelle des lunettes n'a qu'un peu plus de 200 ans. Elle est due à l'opticien parisien Marc Thomin, qui réalisa, en 1746, l'idée de munir les côtés de la monture de branches maintenant les lunettes contre les tempes. Pour tenir compte de la mode des perruques, ces branches ne dépassaient pas les tempes, mais elles étaient pourvues d'anneaux qui en amélioraient l'assise. C'est vers la fin du 18e siècle que l'on vit apparaître les première branches allant jusque sur les oreilles: on avait trouvé la forme que nous connaissons aujourd'hui et qui s'est imposée au cours du 19e siècle.

Avec les progrès techniques — en particulier dans la taille des verres — les lunettes sont devenues toujours plus précises, plus légères et plus belles. On a créé des lunettes spéciales pour toutes sortes d'usages particuliers. Au 18° siècle déjà, l'homme d'Etat et physicien américain Benjamin Franklin avait inventé les verres à double fover

foyer.

Les lentilles de contact

Jusqu'à la fin de la première moitié du 20° siècle, les lunettes ont régné sans concurrence... jusqu'au jour de 1945 où un brevet fut déposé, à Los Angeles, pour le premier petit verre de contact en matière synthétique. Son principe repose sur une idée du savant anglais Sir John Herschel, qui utilisa en 1827, pour la première fois, une coupelle de verre pour protéger la cornée.

En 1887, l'ophtalmologue zurichois A. E. Fick fit fabriquer des lentilles de contact en verre, qu'il appelait «lunettes de contact», pour corriger des défauts de la vue. On a continué à les utiliser, toujours en verre. Mais seules les lentilles de contact en plastique ont pu s'imposer réellement. Elles ont maintenant leur place à côté des lunettes conventionnelles.



G.M.

 Laisse papa, il n'a pas envie de jouer! (Dessin de Chen-Cosmopress)